



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 27 mars 2025

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO M. Philippe LABORDERIE
Mme Christelle TREHET-COLLET Mme Monique LE BIHAN

Absents excusés

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Projet de budget adressé le 13 mars 2025, article L.5217.10.4 CGCT
Convocation adressée le 21 mars 2025, article L.2121.12 CGCT
Liste des délibérations affichée et publiée le 1^{er} avril 2025, article L.2121.25 CGCT

POINT N°3 – CCAS – BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur PAVILLON, Président, présente au conseil le budget du CCAS pour l'année 2025.

Monsieur le Président propose :

- d'adopter ce budget, voté par chapitre, selon la ventilation suivante :

Section	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses	15 972,37 €
Recettes	15 972,37 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	837 373,40 €
Recettes	8373,40 €

- D'autoriser pour l'exercice 2025, des virements de crédits de chapitre à chapitre, en fonctionnement comme en investissement, à hauteur de 7,5% du montant des dépenses réelles de la section concernée (hors dépense de personnel).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration approuve cette proposition.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

